

Chapitre 1

IL FAUT PARTIR...

Il fait beau. C'est une belle journée. Une très belle journée. Jeanne regarde par la fenêtre; elle sourit. Un soleil bien rond, joufflu et joyeux, rayonne d'amour pour son peuple qu'il réchauffe. Jeanne est de bonne humeur... Bien sûr, la mort prochaine de son père l'afflige, mais elle essaie de demeurer sereine. Avant de sortir, elle prend bien soin de lui donner ses instructions. En s'adressant à la bosse sous le drap blanc recouvrant le petit lit de fer installé dans le salon, d'une voix remplie d'émotions, elle dit :

— Papa, n'oublie pas ton rendez-vous avec l'euthanasiste, ce soir à dix-huit heures. Il m'a promis qu'il se libérerait et qu'il viendrait faire un petit saut ici avant de repartir pour la ville. Tout est prêt, tu n'as pas à t'inquiéter. Tu n'auras rien à faire, tous les papiers sont signés. J'ai également contacté le service de pompes funèbres qui devrait venir chercher ta dépouille vers vingt heures.

— ...

— Tu veux revenir sur notre décision? N'aie pas peur, voyons, ça ne fait absolument pas mal.

Tu t'endormiras tout doucement, sans même un petit soubresaut. Tu aimerais voir un prêtre? Tu sais bien que c'est inutile... D'une manière ou d'une autre, tu as vécu comme un saint, tu n'as donc pas à appréhender la décision de saint Pierre...

Jeanne sait que, au paradis, son cher papa jouira d'une place de choix, tout à côté de sa femme qui, malheureusement pour elle, a souffert le martyre avant de s'envoler pour les cieux puisqu'elle est morte avant la décision libératrice de la Cour suprême de légaliser l'euthanasie.

— Tu aimerais souffrir comme maman a souffert? Trente ans de maladie, un mois d'agonie horrible, non, il ne faut pas... Allez, repose-toi. Tout va bien se passer. D'accord? Je te laisse, je dois y aller. Adieu.

Jeanne quitte la maison. Triste, elle essuie une larme... Elle est profondément émue. Elle se console néanmoins en pensant que son père meurt dans de meilleures conditions que sa mère... Bien mince consolation... Mais tout de même, il évite l'horreur d'une agonie trop longue, d'une agonie absurde, corrosive, qui ronge et détruit froidement. Elle saute dans sa voiture. Tout ira bien, elle en est convaincue... Elle l'espère...

On sonne à la porte : il est dix-huit heures précises. Personne ne répond. Le docteur Bonaventure s'étonne de ce vide, de cette absence totale de

vie dans une maison qui, pourtant, attend la mort. Il vérifie de nouveau l'adresse. Il n'y a pas de doute, il est au bon endroit. Il sonne de nouveau, puis, comme par réflexe, il tourne la poignée. La porte n'étant pas verrouillée, il pénètre dans le vestibule. « Il y a quelqu'un? » demande-t-il, presque timidement. Personne. Il referme la porte derrière lui et monte le petit escalier qui le mène à la cuisine. Soudain, un bruit étouffé semblable à un écho sourd se répercutant sur les parois d'une caverne fait sursauter Bonaventure qui sent parcourir le long de sa colonne vertébrale un frisson qui le glace. Ce souffle goudronné, tel un vent d'automne sifflant dans une vieille cheminée encrassée, le pétrifie momentanément. Paralysé, Bonaventure se tient sur le bout des ongles des orteils... Quelques secondes s'écoulent ainsi et puis un craquement du plancher le ramène à la conscience. Visiblement indigné de cette réaction peu professionnelle, il doit admettre s'être fait surprendre. C'est comme si la mort s'amusaient à ses dépens, comme si elle s'assurait de créer une ambiance propice à la réalisation de son œuvre.

D'un pas lent, mais décidé, le docteur Bonaventure se dirige vers le salon, d'où provient, lui semble-t-il, ce râlement lugubre. En pénétrant dans la pièce, il aperçoit le petit lit dans lequel est couché son patient. Il sort de son porte-documents le fichier de Jean-Baptiste L'Espérance.

Bonaventure sourit : « Quelle ironie, souffrir d'une maladie incurable et porter un tel nom ! » Cependant, son sourire s'estompe brutalement lorsqu'il découvre le visage convulsé du vieux Jean-Baptiste. Prenant immédiatement sur lui, le médecin porte son regard sur le fichier de son patient, cet objet clinique de quatre-vingt-dix-huit ans que constitue désormais monsieur L'Espérance. Monsieur L'Espérance est véritablement vieux mais, surtout, incroyablement malade. Bonaventure relit attentivement la prescription émise par un certain docteur Lacombe, médecin de famille des L'Espérance, qui recommande l'euthanasie pour « cet homme dont les souffrances n'offrent aucun espoir de rétablissement ». Afin de s'assurer de la véracité des dires de ce dénommé Lacombe, Bonaventure sort de sa trousse son souffromètre, ce petit appareil très sophistiqué qui permet de calculer exactement le degré de souffrance des patients. Il déballe donc son instrument, qui n'est pas plus gros qu'un lecteur de disques compacts, branche un fil dans une fiche électrique et puis un autre dans une fiche téléphonique, place deux électrodes sur les tempes de monsieur L'Espérance, appuie sur le bouton de mise en marche et lit sur le petit écran numérique le résultat, qui s'imprime immédiatement sur un rouleau de papier attaché à l'appareil. Cet imprimé, sur lequel apparaît non seulement le résultat, mais également le nom du patient, son

état de santé, son adresse, son âge et la date du test, constitue une preuve dont l'euthanasiste peut se servir dans l'éventualité d'un recours légal contre lui. Du reste, pour une protection plus complète, le résultat est immédiatement communiqué par le souffromètre, via Internet, à la CSNE, la Centrale syndicale nationale des euthanasistes. Le souffromètre affiche soixante-dix-neuf virgule huit D, ou unités de douleur. Bon... Que faire? Attendre? Revenir plus tard? Le seuil de douleur à dépasser pour que soit légale l'euthanasie est de quatre-vingts D. Songeur, le docteur Bonaventure ne remarque pas la lèvre supérieure de L'Espérance qui, figée en un rictus étrange, semble exprimer une pensée secrète. En réalité, les larmes qui coulent sur ses joues décharnées, que l'on aurait pu croire causées par la douleur et l'angoisse, sont provoquées par un ricanement quasi imperceptible. Ce cher vieux L'Espérance se moque plutôt de son médecin, de la loi et de sa fille! Le combat désespéré, qu'il menait autrefois pour la survie, il le mène aujourd'hui simplement pour jouir du plaisir de railler la prétention qu'ont les êtres humains de décider de la vie ou de la mort de leurs semblables. Ému par ce qu'il croit être l'expression ultime du désespoir de monsieur L'Espérance, le docteur Bonaventure, qui ne comprend pas l'essence du sourire narquois de son malade, réprime en lui un sentiment de pitié qui risque

de lui faire perdre tous ses moyens. Toutefois, monsieur L'Espérance n'est pas désespéré, il regrette seulement le fait qu'il se soit laissé aussi aisément convaincre que l'euthanasie était le seul remède à sa maladie incurable : il n'aurait jamais dû signer le contrat d'euthanasie ! Il accepte de mourir, car il sait trop bien qu'il n'aura pas le dernier mot et que la mort l'achèvera tôt ou tard ; maintenir sa vieille structure moléculaire vivante aurait pu tout de même lui procurer un certain plaisir... le plaisir de défier l'ordre des choses, celui de l'univers et celui des êtres humains...

Après quelques minutes de réflexion, le docteur Bonaventure qui, au cours de sa longue carrière en a vu bien d'autres, fouille dans les draps de monsieur L'Espérance et y découvre une douzaine de pilules. Tout s'éclaire : ce vieux rusé de monsieur L'Espérance a ingurgité une poignée de calmants afin d'engourdir sa douleur et ainsi fausser le résultat du test souffrique. Bonaventure décide donc d'attendre quelques minutes, jusqu'à ce que la douleur reprenne le dessus sur l'effet des calmants, puis il recommence le test. Comme prévu, cette fois-ci, le résultat est positif : l'intensité de la douleur de monsieur L'Espérance se situe à quatre-vingt-deux D. Un résultat de quatre-vingt-dix D indique une souffrance comparable à celle que peut éprouver un individu sous la torture. Afin de s'assurer de la légalité de son intervention, le docteur Bo-

naventure relit tout de même l'historique de la condition physique de monsieur L'Espérance, qui s'avère catastrophique : cancer du poumon, de nombreuses complications cardiaques, diabète, paralysie des membres inférieurs, ablation d'un rein il y a trois ans, et la liste continue. Prenant à témoin la recommandation du docteur Labombe, Bonaventure décide de poursuivre et d'euthanasier son patient. Il y a encore une dernière petite chose à vérifier, se dit Bonaventure : est-ce que monsieur L'Espérance a délibérément, en toute conscience et lucidité, signé l'autorisation d'euthanasie? Une fois de plus, Bonaventure fouille dans son porte-documents et en retire le contrat de mise à mort légale dûment signé par le principal intéressé. La signature du contrat a eu lieu à la résidence des L'Espérance un an plus tôt devant le notaire Jean-Claude Veilleux, le mari de la sœur cadette du docteur Bonaventure, un homme que ce dernier estime hautement. Leur association professionnelle, qui remonte au tout début de la carrière de Bonaventure, outre le fait qu'elle soit renforcée par les liens familiaux, est solidement ancrée sur une amitié sincère. On pourrait presque dire que, d'une certaine manière, Veilleux doit à la fois son épouse et sa nouvelle carrière à Bonaventure, car ce dernier lui présenta sa sœur après l'avoir convaincu de s'associer avec lui dans son entreprise, au départ très risquée, d'euthanasie ambulante. Veilleux,

qui accepta l'offre de coopération de Bonaventure, tout en gardant sa propre étude de notaire, ne le regretta jamais, car depuis l'avènement de l'euthanasie légale, les notaires, tout comme les euthanasistes, n'ont d'autre choix que d'accepter de se déplacer à domicile s'ils souhaitent grossir leur clientèle et ainsi augmenter leurs profits. En ce sens, Bonaventure était un visionnaire, car il précéda tout le monde dans ce domaine. L'on vit par la suite la compétition s'installer très rapidement dans ce milieu professionnel, car l'on comprit très tôt qu'il était absurde de ne pas prendre part à ce marché important et extrêmement lucratif que constitue la mise à mort légale. Bien que l'initiative ne fût pas de lui, Veilleux eut tout de même le mérite et la présence d'esprit de jauger promptement l'immense potentiel de cette nouvelle législation en faveur de l'euthanasie et se fit donc, sur la recommandation de Bonaventure, notaire ambulant. Il se dit que le malheur régnant en maître sur le monde et que l'industrie de la souffrance étant une industrie en continuelle expansion, il fallait à tout prix s'accaparer ce créneau commercial! Puisque le malheur est inévitable, il est complètement idiot de ne pas en profiter! Il y aura toujours possibilité de faire carrière dans la misère, Veilleux le sait, car le monde s'abandonne beaucoup plus volontiers à la douleur qu'au bonheur, qui est aussi volatile qu'un amour d'adolescent. Il faut

croire qu'être malheureux procure aux humains le bonheur qu'ils ne parviennent pas, autrement, à atteindre. Veilleux, en homme d'affaires rusé, s'aperçut prestement que ceux que l'on valorise le plus dans cette société, et du même coup que l'on rémunère le mieux, sont ceux-là même qui vivent du malheur d'autrui : les médecins, les avocats, les psychologues, etc...

Le docteur Bonaventure, qui a effectué sept euthanasies aujourd'hui et qui commence à ressentir une certaine fatigue, dépose son attirail sur le plancher et se sauve dans la salle de bain où il en profite pour se soulager à grand bruit. Ses intestins bien vidés, ou du moins décompressés, il se lave les mains, se verse un verre d'eau fraîche et puis revient au salon. « À moi de jouer... » se dit-il. Jouer? Quel vilain mot, pense le docteur Bonaventure. Il retire ses paroles : à lui de travailler... Oui, il travaille, mais il s'agit quand même d'un jeu, mais d'un jeu sérieux, car il joue avec la vie et la mort des gens. À vrai dire, Bonaventure, le pionnier dans le domaine de l'euthanasie, se conçoit comme une sorte d'ange libérateur sauvant de la souffrance l'humanité impuissante, qui ne demande qu'à mourir sans effort, gentiment, paisiblement. Mieux, il est l'inlassable défenseur des droits de l'homme! Le courageux protecteur de la veuve et de l'orphelin qui souffrent atrocement et que seule la mort

peut reconforter! Si l'être humain a droit à la vie, il a également droit à la mort! Altier, il se remémore les vieux discours qu'il prononçait à l'époque où il devait se débattre comme un diable dans l'eau bénite devant les tribunaux afin que soit respecté ce droit qu'ont les malades en phase terminale de mettre fin à leurs jours. Ces souvenirs le gonflant d'orgueil, Bonaventure empoigne fermement la seringue mortelle et en insère l'aiguille, sans aucune hésitation, dans les veines de son patient, qui se raidit. D'un geste un peu expéditif, le bon docteur Bonaventure enfonce le piston de la seringue et le liquide apaisant, doux comme un orgasme, neutralise complètement la douleur de monsieur L'Espérance... Un, deux, trois, quatre... voilà! le dernier soupir s'est échappé de la cage thoracique de monsieur L'Espérance, ce puits de douleur, cette cavité rongée par le cancer. Le docteur Bonaventure se signe de la croix, vestige comportemental d'une culture en chute libre et, heureux d'avoir accompli son devoir aussi professionnellement, remet ses instruments dans sa trousse puis signe l'acte de décès de monsieur L'Espérance. Tout est bien, se dit-il. Encore une vie de souffrance apaisée par une mort digne, car c'est bien de dignité dont il s'agit! Mourir dignement, c'est mourir élégamment, sans attendre que la putréfaction du corps se produise avant l'avènement

de la mort elle-même. Notre époque choyée est témoin d'une victoire convaincante de la volonté humaine sur le destin! Soyons fiers! Louangeons la science, notre nouveau Dieu! Car le temps où l'être humain vivait dans la hantise et l'angoisse terrifiantes de la mort est révolu définitivement. L'incertitude, ce démon que l'on cherche à exorciser depuis l'éveil de la conscience face aux mystères de l'univers, et qui nous ronge les entrailles, n'a plus prise sur l'âme humaine depuis ce jour béni où l'être humain décida de se lever et de proclamer haut et fort la toute-puissance de sa volonté! Dieu est mort, à l'homme de le remplacer! et de mourir... Que la mort soit nécessaire et inévitable, nous pouvons peut-être l'accepter provisoirement, mais qu'elle survienne indépendamment de notre volonté, jamais! L'euthanasie ne résout pas le problème de la contingence de l'être humain, ni non plus celui de sa destinée, mais elle constitue un pas dans la bonne direction. Poursuivons! Affirmons-nous! L'univers doit se soumettre! Rien ne peut résister à la volonté humaine ainsi déchaînée! La science finira bien par rendre accessibles à l'être humain tous les mystères de l'univers! Une fois le Grand Plan divin démasqué, l'espèce humaine pourra siéger à l'ensemble de la création pour l'éternité. Ce nouveau millénaire qui s'annonce sera celui de l'immortalité! Ou celui de la mort décidée,

voulue, planifiée, organisée, gérée, orchestrée... Telles sont les pensées qui reviennent à l'esprit du docteur Bonaventure après l'accomplissement de chaque euthanasie. Il se sait être, tout comme Nietzsche le crut avant lui, le prophète annonçant l'avènement d'un monde nouveau, un monde érigé sur les bases d'un nouvel évangile écrit par l'humanité indépendamment de la divinité. Dieu a été euthanasié! Toutefois, il demeure une source d'inspiration pour l'humanité qui cherche à s'affirmer et à lui reprendre le contrôle de sa destinée, qui cherche donc à devenir à son tour ce Dieu qu'elle a créé et assassiné!

Redescendu des hautes sphères métaphysiques, l'âme encore en pâmoison, le docteur Bonaventure, qui retire de cet exercice de voltige spéculative périlleuse une jouissance intense, se tenant droit comme un soldat devant le corps inerte de ce vieux L'Espérance, lui ferme les paupières et remonte le drap blanc par-dessus sa tête hirsute que les traits déformés par la mort rendent horrible à voir. Tout est bien qui finit bien... Quand sera-t-il payé? Bah! son travail est fait, et bien fait. Il suffira de communiquer avec la fille de l'Espérance pour qu'elle règle la note.

On frappe à la porte d'entrée. Bonaventure se dirige vers le vestibule et ouvre à un grand gaillard rougeaud dont l'air niais fait sourire le docteur.

— Bonjour, je me présente, Jacques Thériault du service de pompes funèbres Roméo Paré. Nous venons chercher la dépouille mortelle d'un certain monsieur L'Espérance. Sommes-nous à la bonne adresse?

— En effet. Je suis le docteur Bonaventure, je viens tout juste de procéder à l'euthanasie de monsieur L'Espérance; j'imagine que vous pouvez l'emporter immédiatement.

— Où est-il?

— Dans le salon. Excusez-moi, mais j'ai une autre euthanasie à effectuer dans une demi-heure, je vais donc devoir vous quitter. La porte n'était pas verrouillée quand je suis arrivé, alors je crois qu'il n'est pas nécessaire de la verrouiller en partant. Au revoir.

— Au revoir.

Sur ce, le docteur s'empresse de s'éclipser avant que ces effrontés de croque-morts ne lui demandent son aide pour embarquer le corps dans le corbillard, comme c'est souvent le cas.